

Stratégie de l'état en Région : orientation 5

Comité de Pilotage Inondations du 04/12/2018

Relevé de décisions

GT1: Sensibilisation des citoyens - pilotage : rectorat et DDT du Jura

- mutualiser les supports pédagogiques et capitaliser les enseignements des opérations à destination des scolaires (Grand Chalon, Valdoie, Petit-Noir)
- accompagner les actions similaires, notamment dans l'Armançon et à Besançon
- élaborer un calendrier des événements susceptibles d'intégrer des actions de sensibilisation et identifier les ressources mobilisables, y compris hors-région, afin de définir un programme d'interventions pour les années à venir

GT2: Accompagnement des élus - pilotage : Conseil Départemental du Territoire de Belfort et DDT de Côte d'Or

- organiser un 2^{ème} séminaire à destination des élus, à Chalon, intégrant les enseignements de l'édition 2018
- établir le programme des exercices de crise pour la réalisation d'un planning Etat-collectivité permettant d'associer des élus aux exercices
- Se rapprocher du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) et du Centre Européen de Prévention du Risque d'Inondation (CEPRI) afin de proposer des modules de formation en région

GT3 : Mutualisation / valorisation des connaissances - pilotage : EPTB Saône & Doubs et DDT du Doubs

- cartographier les interlocuteurs techniques, les réalisations, et les compétences particulières
- publier une lettre d'information ORISK et valoriser notamment les démarches "vulnérabilité, "gestion des ruissellements" et "Zones d'Expansions des Crues"
- formaliser le retour d'expérience sur les inondations de début 2018 et entamer la définition d'un protocole régional de collecte d'informations post-inondations
- améliorer la couverture régionale de certaines données
- assurer l'inter-opérabilité d'ORISK avec Ideo-BFC

1) Propos introductifs de Sophie Élizéon, préfète du Territoire de Belfort, et Marie-Claude Chitry-Clerc, vice-présidente du Conseil Départemental du Territoire de Belfort

Mme la préfète rappelle tout d'abord le contexte hydrologique très particulier de l'année 2018, avec les épisodes de crues importants enregistrés sur une large partie de la région au mois de janvier, puis la sécheresse historique observée depuis l'été et jusqu'au mois de novembre. Ces phénomènes extrêmes rendent d'autant plus légitimes les travaux engagés dans le cadre de l'orientation 5 de la Stratégie de l'État en Région (SER).

Mme Chitry-Clerc évoque ensuite plus spécifiquement le travail engagé par le groupe de travail consacré à l'accompagnement des élus. La mobilisation des maires sur le domaine technique de la prévention des inondations peut s'avérer difficile. Le réseau d'acteurs engagés sur cette thématique en région, initié en 2018 notamment lors du séminaire du 13 juin 2018, constitue à ce titre un levier d'action supplémentaire à déployer plus largement.

2) Point d'étape sur les 3 groupes de travail :

GT1 : Sensibilisation des citoyens : pilotage : rectorat et DDT du Jura

Sont tout d'abord présentées les actions pilotes engagées avec les élèves de 6^{ème} du collège de Valdoie, dans le Territoire de Belfort (*action finalisée le 11 décembre 2018*), et les élèves de CM1/CM2 de l'école primaire de Petit-Noir, dans le département du Jura (*action programmée au 1^{er} semestre 2019*).

→ Pour la présentation détaillée de l'opération réalisée par l'EPTB Saône & Doubs à Valdoie : se référer au support de présentation en ligne sur l'observatoire ORISK : <http://www.orisk-bfc.fr/SER-copil-du-04122018>.

Les principaux enseignements :

- mobilisation des ressources pédagogiques de l'EPTB Saône & Doubs (Pôle de Formation et de Sensibilisation de l'EPTB : Maison Nationale de l'Eau et de la Pêche, basée à Ornans)
- association des acteurs locaux disposant de la connaissance du territoire et de sa vulnérabilité :
 - élus des communes concernées,
 - Conseil Départemental 90 pour l'action réalisée à Valdoie,
 - syndicat mixte Doubs-Loue pour l'action programmée sur Petit-Noir,
- un travail pédagogique à engager avec les établissements et les équipes enseignantes l'année scolaire précédant l'année de mise en œuvre effective,
- des opérations pour partie subventionnées par l'État (taux variable selon la nature de l'opération et le contexte dans lequel elle s'inscrit : appel à projet national ou de bassin, maîtrise d'ouvrage État ou collectivités ...).

Les spécificités des territoires nécessitent d'adapter les messages en fonction du type de vulnérabilité (milieu rural ou urbain), des types d'inondations (crues rapides ou lentes) et des organisations mises en place (réserves communales par exemple). L'implication des acteurs locaux est donc indispensable.

La conscience du risque varie par ailleurs d'un secteur à l'autre : la présence d'ouvrages de protections (bassins écrêteurs de crues, systèmes d'endiguement) notamment, ne contribue pas à maintenir la mémoire des inondations, les débordements dommageables étant moins fréquents. Les opérations d'information et de sensibilisation ont donc d'autant plus d'impact suite à des épisodes d'inondations.

Mme Alarcon, de l'agglomération du Grand Chalon, témoigne du travail engagé par la collectivité depuis plusieurs années avec les écoles primaires. Un catalogue d'actions de sensibilisation à l'environnement et au domaine de l'eau au sens large est proposé aux enseignants. Ce catalogue intègre depuis peu des modules

spécifiques relatifs aux inondations et à leur gestion. Les équipes du Grand Chalon s'appuient donc sur un réseau d'enseignants établi depuis plusieurs années.

Il est convenu de mutualiser les supports de ces 2 opérations pilotes (ainsi que ceux associés à des actions de sensibilisation réalisées ou programmées par d'autres collectivités) afin de faciliter leur déploiement dans d'autres établissements de la région.

M. Dagaëff, représentant du rectorat, souligne l'intérêt de poursuivre ce type d'actions en milieu scolaire. Néanmoins, le rectorat ne dispose pas de ressources financières pour appuyer ce type de démarche.

La DREAL précise les différentes sources de financement mobilisables (FPRNM, Plans Grands Fleuves). Mme la préfète souligne que les professionnels de l'assurance peuvent être intéressés par ces démarches de sensibilisation. Il convient donc de les mobiliser.

Mme la préfète précise enfin que les scolaires ne doivent pas être les seules cibles des actions de sensibilisation conduites dans le cadre de cette orientation de la SER. L'association des élus aux actions conduites dans les établissements est indispensable.

M. Dagaëff (rectorat) évoque la possibilité de proposer des expositions en parallèle des actions conduites avec les élèves, afin d'informer également les adultes. Le réseau Iffo Rme (Institut Français des Formateurs Risques Majeurs et protection de l'Environnement) propose des expositions, dont le contenu mériterait toutefois d'être adapté aux territoires et à la cible visée (adultes).

Pour 2019, les échanges conduisent à retenir les orientations suivantes :

- **poursuite des démarches de sensibilisation en milieu scolaire :**
 - mise en œuvre de l'action programmée sur la commune de Petit-Noir (1^{er} semestre) : action portée par le Syndicat Mixte Doubs-Loue et la DDT 39 et réalisée par l'EPTB Saône & Doubs ;
 - capitalisation sur les opérations réalisées à Valdoie et Petit-Noir : proposition de fiches de retour d'expérience (*description de l'action, modalités de mise en œuvre, financements, facteurs de réussite ...*) et mise à disposition des supports sur l'observatoire ORISK. Ce travail de capitalisation pourra ensuite être étendu aux autres actions conduites en région de façon à en favoriser le déploiement dans d'autres établissements ;
 - accompagnement de nouvelles actions de sensibilisation en milieu scolaire : parmi les actions envisagées :
 - action de sensibilisation sur le secteur de l'Armançon (89 et 21) dans le cadre du programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) → calendrier et modalités d'intervention à caler avec le syndicat mixte du bassin versant de l'Armançon (pilote) ;
 - action spécifique à définir avec un lycée technique spécialisé dans le domaine du bâtiment (Lycée Pierre-Adrien PÂRIS à Besançon) : la maquette de maison inondable de l'EPTB pourrait notamment servir de support pour aborder la thématique de la vulnérabilité du bâti dans le cadre de cette démarche proposée par le rectorat → définition du projet avec le rectorat et prises de contact avec le lycée au 1^{er} semestre 2019. Mise en œuvre sur 2019-2020 ou 2020-2021 selon les plans de charge respectifs des différents intervenants ;
- **élargissement de la cible des actions de sensibilisation :** la proposition vise à valoriser les différents supports d'information existants sur les inondations dans le cadre d'événements organisés sur le territoire autour des thèmes de l'eau et de l'environnement (fêtes de l'eau, manifestations sportives ...) :
 - élaboration d'un calendrier 2019, dans chaque département, des événements susceptibles d'intégrer des actions de sensibilisation aux risques d'inondations (ex : opération « fil bleue » proposée par l'EPTB Saône & Doubs à Mâcon). Recensement à réaliser par les DDTs auprès des préfetures et des principaux acteurs locaux.

Ces événements peuvent également être un vecteur de promotion de l'Observatoire ORISK ;

- identification des ressources mobilisables dans la région et à l'extérieur : description des supports et contacts à diffuser sur ORISK ;
- définition d'un programme d'interventions sur la période 2019 - 2021 ;
- développement éventuel de nouveaux supports.

GT2 : Accompagnement des élus : pilotage : Conseil Départemental du Territoire de Belfort et DDT de Côte d'Or

L'organisation du séminaire du 13 juin à Nevers constitue la réalisation principale de ce GT en 2018.

La mobilisation des élus sur cette thématique reste limitée et les échanges entre collectivités engagées sur cette thématique dans le cadre cette journée a permis d'amorcer la structuration d'un réseau.

Mme Chitry-Clerc, vice-présidente du Conseil Départemental du Territoire de Belfort, souligne toutefois que la dynamique engagée suite aux inondations de début 2018 et au séminaire retombe vite. Il convient donc de reconduire ce type de démarche une fois par an, en cherchant autant que possible à élargir le réseau d'acteurs. 2020 étant par ailleurs une année électorale, il sera nécessaire de poursuivre l'exercice afin de sensibiliser les nouveaux élus.

Retour d'expérience sur le séminaire d'échanges du 13 juin :

- Le Conseil Départemental du Territoire de Belfort souligne l'importance de bâtir un programme répondant aux attentes des élus et d'adapter le discours en fonction. Il convient de mettre l'accent sur les témoignages, les éléments méthodologiques ayant permis la mobilisation des différents acteurs, les retours d'expérience (facteurs de réussite, difficultés) plutôt que sur les outils (PAPI, ORISK ...).
- Le format de la journée du 13 juin a été apprécié par les participants : équilibre entre témoignages en plénière et échanges plus informels pendant la visite de terrain (des améliorations ont toutefois été identifiées sur cette seconde séquence pour permettre aux participants de mieux comprendre ce qui leur est présenté sur le terrain : cartes, micro dans le bus ...).

Suite à la journée du 13 novembre, des contacts ont été établis avec l'agglomération du Grand Chalon afin d'envisager sur son périmètre l'**organisation en 2019 d'un second séminaire inondation** dédié aux collectivités de la région.

Mme Alarcon, représentante du Grand Chalon, précise que les démarches pour la location de salle sont engagées. L'organisation de la journée dans une salle à proximité de la gare de Chalon devrait permettre d'optimiser le taux de participation.

Le programme de la journée reste à préciser, mais sont d'ores et déjà identifiés les thèmes suivants :

- démarche « nouvelle gouvernance » portée par l'agglomération du Grand Chalon comme outil de dialogue et d'accompagnement des communes dans la conduite de projets, avec sa mise en application dans le cadre de la gestion des risques ;
→ *Le Conseil Départemental 90 et la DDT 21 témoignent des interrogations des collectivités sur le volet gouvernance dans le cadre de la mise en œuvre de la GEMAPI ;*
- étude réalisée par le Grand Chalon sur les ruissellements et les suites envisagées avec les communes (d'autres témoignages pourront être recueillis sur la gestion de ce risque qui a impacté plusieurs secteurs de la région ces dernières années) ;
- témoignage sur l'action engagée sur la réduction de vulnérabilité des entreprises du secteur.

Un espace d'exposition est également envisagé pour prolonger les échanges du matin et mettre en valeur certaines actions portées par les collectivités, les établissements publics, les syndicats de rivière (actions de sensibilisation en milieu scolaire, maquettes « maison inondable » ou « ruissellement », observatoire ORISK ...).

Suite aux échanges, la séquence de l'après-midi pourrait s'articuler autour de plusieurs ateliers auxquels les participants pourront s'inscrire en fonction de leur intérêt :

- visite de terrain relative aux travaux de prévention réalisés sur le périmètre du Grand Chalon ;
- atelier d'information et d'échanges consacré à la procédure CATNAT : objectifs et modalités pratiques des demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ;
- atelier d'information et d'échanges consacré à la réalisation des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) : les points clés pour disposer d'un document opérationnel (ressources disponibles et exemples).

Outre l'organisation de ce 2nd séminaire, les réflexions du GT ont porté sur la **formation des élus et des techniciens de collectivités, notamment sur la préparation et la gestion de crises d'inondations.**

Pour 2019, les échanges conduisent donc à retenir les orientations suivantes :

- **organisation du séminaire 2019** : pilotage Grand Chalon et DREAL. Des dates ainsi que le lieu exact seront proposés au comité de pilotage au mois de janvier 2019 pour pouvoir ensuite informer les collectivités de la région le plus en amont possible. Le programme de la journée sera également approfondi dans le cadre du GT 2, sur la base des 1ères hypothèses formulées par le COPIL (voir plus haut) ;
- pour accompagner les acteurs locaux dans la préparation à la gestion de crise, il est également proposé d'examiner la possibilité d'**associer des collectivités aux exercices inondation programmés par les préfetures** (action à coordonner avec l'élaboration et l'évaluation des PCS) : il est convenu que les DDTs se rapprochent des préfetures pour établir un calendrier des exercices inondations programmés. Sur cette base, la programmation d'exercices État – collectivités pourra être envisagée sur la période 2019-2021.
→ *Le comité de pilotage propose également d'associer certaines collectivités à ces exercices en tant qu'« observateurs ».* Cette démarche a pour but de diffuser les bonnes pratiques et de contribuer à élargir progressivement le réseau d'acteurs impliqués dans la prévention des inondations.
- les deux actions précédentes nécessiteront de **prendre l'attache de l'Association des Maires de France** afin d'en assurer un relais efficace et permettre une mobilisation plus large des élus.

Sur la base des actions de sensibilisation / information envisagées en 2019, il est également proposé de **se rapprocher du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) et du Centre Européen de Prévention du Risque d'Inondation (CEPRI)** afin de proposer des modules de formation en région. Perspectives de mise en œuvre : 2020 - 2021.

→ *Le CEPRI propose notamment des sessions de formation de formateurs, qui permettraient, en constituant un pool de formateurs, d'envisager un déploiement en région.*

GT3 : Mutualisation / valorisation des connaissances : pilotage : EPTB Saône & Doubs et DDT du Doubs

La DDT du Doubs et l'EPTB Saône & Doubs soulignent tout d'abord la diversité des services associés aux réflexions de ce groupe de travail depuis 2017 :

- EPTB Saône & Doubs et EPTB Seine Grands Lacs,
- Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon,
- agence d'urbanisme du Pays de Montbéliard,
- université de Bourgogne-Franche Comté,
- Idéo-BFC (*dispositif d'acquisition, de mutualisation et de partage de données, dont le portail propose un accès commun à la donnée géographique à tous les organismes publics et parapublics de la région Bourgogne-Franche Comté*),
- préfecture du Territoire de Belfort, DDTs 25 et 90, DREAL.

En complément des échanges d'expérience entre élus développés dans le cadre du GT2, le travail engagé par le GT 3 a donc permis d'initier un réseau de techniciens, réunissant producteurs, gestionnaires et utilisateurs de données (qu'il s'agisse de données relatives aux risques naturels ou de données connexes à intégrer dans les politiques de prévention).

Les réflexions du groupe de travail portent sur :

- l'évaluation des risques : diffusion des connaissances existantes, acquisition mutualisée de nouvelles connaissances (marché régional d'acquisition de données topographiques par exemple), partage d'éléments méthodologiques (cartographie des ruissellements par exemple) ;
 - Le travail engagé jusqu'ici porte sur la mutualisation des différentes données relatives à l'aléa inondation en Bourgogne-Franche Comté : recensement des données numérisées au sein des services de l'État, harmonisation des formats pour diffusion sur les différentes plate-formes (Idéo-BFC, mais également le site national de référence Géorisques) et lancement d'un marché de numérisation des données plus anciennes (début 2019).
- les supports de diffusion et d'information de ces connaissances : articulation entre la plate-forme multi-thématiques Idéo-BFC et l'Observatoire du Risque Inondation, de la Sécheresse et du Karst (ORISK).
 - Le lancement officiel d'ORISK en juin 2018 constitue l'aboutissement du travail conduit depuis plusieurs années par la DREAL et l'EPTB Saône & Doubs. ORISK fait suite à l'Observatoire de l'Hydrologie de Franche-Comté. Il couvre désormais l'ensemble du périmètre de la nouvelle région et intègre depuis 2018 une rubrique « utilisateurs », support de diffusion d'informations ciblées à destination des élus ou techniciens de collectivités, services de l'État, professionnels ou particuliers (*se référer au support de présentation pour une description des différentes fonctionnalités d'ORISK*).

Le groupe de travail s'est réuni le 16 novembre 2018 et a identifié un certain nombre d'axes de travail sur la période 2019-2021.

Le comité de pilotage propose de retenir les propositions suivantes **pour l'année 2019** :

- **consolidation du réseau d'acteurs** : il est proposé de constituer un **annuaire des interlocuteurs techniques**, afin de favoriser les échanges directs entre collectivités. Afin d'en faciliter la mise à jour, le COPIL propose qu'une carte interactive soit mise en ligne sur ORISK et alimentée directement par les acteurs locaux. Sur cette carte pourront également être mentionnées les actions de prévention spécifiques portées par le territoire et à valoriser au sein du réseau (*bonnes pratiques et compétences associées : surveillance des digues, réduction de vulnérabilité des entreprises, gestion des ruissellements, sensibilisation des scolaires ...*) ;
 - Cette action devra s'articuler avec la diffusion de la lettre d'information d'ORISK (voir plus loin dans la rubrique consacrée à la communication autour des travaux conduits dans le cadre de l'orientation 5 de la SER). L'annuaire permettra une diffusion de la lettre d'information, dont l'objectif est de diffuser des témoignages de collectivités sur des démarches exemplaires.
- **échange d'expérience et mutualisation de certaines démarches** (éléments méthodologiques ou outils) : le groupe de travail assurera une veille sur les actions pilotes conduites en région sur les thématiques jugées prioritaires par le réseau et proposera un cadre pour la mutualisation de certaines d'entre elles.
 - En 2019, une veille spécifique sera assurée avec une valorisation sur ORISK (et sa lettre d'informations) pour les thématiques suivantes :
 - les démarches territoriales de **réduction de vulnérabilité**,
 - les études et démarches de **gestion des ruissellements**,
 - la démarche portée par l'EPTB Seine-Grands Lacs avec les acteurs locaux sur **l'identification, puis la préservation ou la restauration de zones d'expansion des crues et de zones humides** sur le bassin amont de la Seine ;

- il s'agira également de formaliser le **retour d'expérience sur les inondations de début 2018** sur la base des contributions des différents services impliqués (services de l'État et collectivités). Cette action permettra de dégager les principaux éléments méthodologiques permettant d'aboutir à un **protocole régional de collecte d'informations post-inondations** (coordination des interventions sur le terrain et valorisation des données) à l'horizon 2020.
→ *L'appui du Centre d'Etudes et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA) sera sollicité dans le cadre de cette action.*
- **amélioration fonctionnelle d'ORISK** : la priorité est donnée aux usages de la plate-forme (pas de nouveau développement lourd dans un premier temps). En 2019, il s'agira donc :
 - **d'améliorer la couverture régionale de certaines données** : il s'agit notamment d'assurer l'accès à un jeu de données équivalent sur l'ex-Bourgogne et l'ex-Franche-Comté (hétérogénéité due à l'antériorité de l'Observatoire de l'Hydrologie de Franche-Comté) ;
 - **d'assurer l'inter-opérabilité des plateformes** : conformément à la note méthodologique produite par le GT sur l'articulation des plate-formes Idéo-BFC et ORISK, il est prévu que l'ensemble des données géomatiques régionales relatives aux risques d'inondation soient mises à disposition de l'ensemble des utilisateurs potentiels (aménageurs et porteurs de projets des secteurs publics et parapublics) sur la plate-forme multi-thématique Idéo-BFC, ainsi que sur la plate-forme thématique nationale Géorisques. Dans le même temps, ORISK ayant vocation à devenir l'outil d'information régional privilégié sur la prévention des inondations, il importe que ces données thématiques soient également accessibles depuis l'observatoire.

Dans la continuité des travaux engagés par la DREAL dans le cadre de la stratégie régionale relative aux risques naturels et aux ouvrages hydrauliques, il est proposé à l'horizon 2020 **d'assurer via ORISK la diffusion et le suivi d'un certain nombre d'indicateurs territorialisés** relatifs à l'exposition aux risques naturels et aux politiques de prévention mises en œuvre par l'État et les collectivités. Ces données chiffrées permettront d'alimenter les porter à connaissance et d'appuyer les porteurs de projets (« portraits de territoires »).

→ *Pour les autres propositions du GT3 sur la période 2020-2021, se référer au support de présentation.*

Le syndicat mixte du bassin versant de l'Armançon témoigne de l'utilité pour les petites structures d'un observatoire mutualisé au niveau régional. Le syndicat a conduit une étude sur les ruissellements, dont les données sont déjà en ligne sur ORISK. Il est envisagé de communiquer sur cette étude auprès des élus en s'appuyant sur l'observatoire.

Le groupe de travail s'est également interrogé sur un éventuel élargissement des thématiques portées par l'observatoire ORISK. Les services développés sur la plate-forme pour favoriser la culture du risque inondation pourraient en effet être transposés aux autres risques naturels. C'est le parti pris par l'Observatoire National des Risques Naturels (piloté par l'État, la Caisse Centrale de Réassurance [CCR] et la Mission des sociétés d'assurances pour la connaissance et la prévention des Risques Naturels [MRN]), ainsi que certains observatoires régionaux : Occitanie, PACA, Nouvelle Aquitaine.

Le comité de pilotage souligne toutefois qu'ORISK fournit déjà un volume d'informations conséquent. Il convient donc de privilégier son appropriation par l'ensemble des acteurs locaux (y compris le grand public) avant d'envisager un élargissement des thématiques portées.

En cohérence avec le périmètre thématique actuel d'ORISK (inondation, sécheresse et karst), le comité de pilotage précise en revanche que les questions relatives à la gestion quantitative de la ressource en eau et aux étiages pourraient utilement faire l'objet de développements ultérieurs.

3) Plan de communication

La DREAL présente les supports mobilisés pour la valorisation des travaux engagés dans le cadre de l'orientation 5 de la SER.

En 2018, **2 conférences de presse** ont été proposées, avec des relais dans la presse locale :

- une lors du séminaire du 13 juin 2018 à Nevers (58) : conférence de presse associant madame la préfète du Territoire de Belfort, monsieur le préfet de la Nièvre, madame la vice-présidente de l'agglomération de Nevers et madame la vice-présidente du Conseil Départemental du Territoire de Belfort ;
- l'autre à l'occasion de l'inauguration du repère de crue au collège de Valdoie (90) : en présence de madame la préfète du Territoire de Belfort, madame la vice-présidente du Conseil Départemental du Territoire de Belfort et de madame le maire de Valdoie.

La DREAL et l'EPTB Saône & Doubs proposent également en lien avec les travaux du GT 3 la diffusion d'une **lettre d'information associée à l'observatoire (lettre Inf'Orisk)**. L'objectif de cette communication adressée aux collectivités est d'informer sur les démarches pilotes conduites sur le territoire régional, sur la base de témoignages d'acteurs locaux. L'accent sera mis sur les éléments méthodologiques et les leviers ayant permis la mobilisation des différents acteurs. D'un format court, la lettre d'information fournira les principaux éléments, en renvoyant vers ORISK pour un contenu plus détaillé. Des éléments de veille permettront également aux destinataires de prendre connaissance des derniers textes réglementaires ou des publications susceptibles de les intéresser (guides CEPRI notamment).

Le COPIL souligne que les élus sont déjà destinataires d'une multitude de messages d'information. Il convient donc de limiter la diffusion d'Inf'Orisk à **2 exemplaires par an**. Il est proposé de rattacher ces lettres d'informations aux séminaires annuels (une publication à l'issue du séminaire et une autre dans la perspective du séminaire suivant). Il est par ailleurs proposé de diffuser la lettre d'information depuis une adresse de préfecture afin d'attirer l'attention des élus.

→ La DREAL et l'EPTB Saône & Doubs sont sur le point de finaliser le premier numéro, pour une diffusion au 1^{er} semestre 2019. Le document intégrera notamment un témoignage du syndicat mixte Doubs-Loue (39) sur la mobilisation des réserves communales de sauvegarde lors des épisodes de crue de début 2018.

Afin de compléter ces actions de communication, il est également proposé de **mobiliser les supports d'information existants : gazette des communes, Maire-Info ...** Il s'agira de prendre l'attache de l'Association des Maires pour permettre la mise en œuvre de cette action.

Enfin pour le grand public, la proposition de nouveaux supports de sensibilisation (réseaux sociaux, application smartphone ...) pourra être étudiée à partir de 2020, par exemple dans le cadre d'un projet tutoré avec l'IUT InfoCom de Besançon.

Concernant la communication spécifique associée à ORISK, il est nécessaire de présenter la plateforme à l'occasion des différentes séquences de sensibilisations programmées dans l'année : séminaire annuel, mais également lors des événements organisés dans chaque département autour de l'eau et de l'environnement (le recensement de ces événements est intégré à la feuille de route du GT 1).

Pour renforcer la visibilité de l'observatoire, il est également proposé d'insérer le logo d'ORISK dans la signature mail des agents des services associés aux travaux de la SER (*le cas échéant : se rapprocher de la DREAL pour récupérer le logo*).

→ Par ailleurs, la DREAL fournira chaque année au comité de pilotage un bilan des statistiques de fréquentation d'ORISK.

4) Prochaines échéances et poursuite des travaux

L'organisation du séminaire à Chalon-sur-Saône mobilisera en priorité la DREAL et le Grand Chalon sur le premier semestre 2019. La DREAL reprendra contact avec les membres du COPIL en début d'année pour caler la date au plus vite et préciser l'ordre du jour. Les invitations et la communication autour de l'événement devront également être préparées au plus tôt pour optimiser la participation à ce 2ème séminaire. Une prise de contact avec les associations des maires est à ce titre indispensable.

Il est enfin rappelé que les travaux de la Stratégie de l'État en Région étaient initialement programmés sur la période 2016-2017. La démarche ambitieuse portée dans le cadre de l'orientation 5 a toutefois nécessité de poursuivre en 2018 et l'objectif recherché de sensibilisation aux risques d'inondation nécessite d'inscrire l'action dans la durée. Madame la préfète du Territoire de Belfort et le comité de pilotage proposent donc de poursuivre les travaux engagés a minima sur la période 2019-2021.

Liste des participants au Comité de pilotage

Organisme	Nom/Prénom	Fonction
Préfecture du Territoire de Belfort	Sophie ELIZEON	Préfète du Territoire de Belfort
DDT du Territoire de Belfort	Jacques BONIGEN	Directeur Départemental du Territoire de Belfort
	Caroline RICHER	Cheffe de la Cellule Risques
DREAL Bourgogne-Franche-Comté	Antoine SION	Adjoint au Chef du Service Prévention des Risques
	Olivier BOUJARD	Chef du Pôle Risques Naturels
	Zakir BOUHTIYYA	Chargé de mission risques naturels
DDT de Côte d'Or	Muriel CHABERT	Adjointe au Chef du Service de l'Eau et des Risques
DDT du Doubs	Fabienne PERRIGOUARD	Cheffe de l'unité Prévention des Risques Naturels et Technologiques
DDT du Jura	Christophe BURGNIARD	Chef du Pôle Risques
	Olivier BOLEAT	Adjoint au Chef de Pôle
Rectorat de Besançon	Jean-Jacques DAGAEFF	Conseiller de Prévention de l'Académie de Besançon – Mission Santé et Sécurité au Travail
Conseil Départemental du Territoire de Belfort	Marie-Claude CHITRY-CLERC	Vice-Présidente du Conseil Départemental
	Jean RICHERT	Directeur de l'Agriculture, de l'Environnement, des Risques et du Développement Durable
	Stéphanie VERNIER	Cheffe du Service ouvrages hydrauliques, eau et milieux aquatiques
Agglomération de Nevers	Isabelle BONNICEL	Vice-présidente en charge du Cycle de l'Eau et des services publics associés, maire de la commune de Varennes-Vauzelles (58)
	Eric BASTAROLI	Chargé de mission Environnement et Risques, animateur du PAPI de Nevers
Agglomération du Grand Chalon	Jennifer ALARCON	Chargée de mission Environnement Urbain – Direction Développement Durable et Mobilités
EPTB Saône & Doubs	Cédric BORGET	Chef du Pôle Inondation
	Rémi CARRERE	Chargé d'études ORISK
Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon (SMBVA)	Guillaume NUTTI	Animateur du PAPI de l'Armançon
Syndicat Mixte Doubs-Loue	Excusé	